



Le 12 mars 2014

AGIR CONTRE LA DÉGRADATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL

Les organisations syndicales signataires de ce premier tract ont décidé d'unir leurs forces pour, d'une part dénoncer les conditions de travail inqualifiables dans lesquelles évolue l'ensemble des salariés de l'entreprise et, d'autre part élaborer une stratégie collective capable de contraindre les membres du directoire à changer d'orientation.

Le groupe BPCE a rompu unilatéralement les négociations nationales sur les conditions de travail engagées depuis trois ans. Cette décision est lourde de sens car elle libère les présidents de directoire de certaines obligations qui auraient pu faire autorité dans un accord national. Aujourd'hui, par exemple, plusieurs caisses régionales mettent en œuvre un projet d'individualisation intensive des objectifs et des suivis de résultats.

A la CEBPL, la direction, indifférente à l'état de santé de ses salariés, apporte aussi son lot de désolations. Un seul mot d'ordre, la recherche systématique d'une rentabilité maximum immédiate, quels que soient les moyens utilisés.

Certes, le développement durable de l'entreprise est la résultante des efforts conjugués des personnes qui la composent. Il existe différentes manières de l'obtenir.

L'une d'entre elles, et elle a notre préférence, consiste à créer et maintenir un environnement professionnel dans lequel chaque individu peut assumer normalement la charge de travail qui lui est confiée dans les horaires impartis en adéquation avec la pérennité de notre entreprise.

Or, ce n'est pas l'option choisie par le directoire : ses ambitions sont sans limite.

Les conditions de travail délétères tant décriées par l'inspection du travail comme par la médecine du travail seraient une vue de l'esprit. Les multiples témoignages de découragement recueillis sur le terrain par les représentants du personnel de tous horizons seraient exagérés voire infondés. Les situations de stress aggravé seraient le fruit d'une imagination extravagante. Ou encore, les arrêts de travail successifs seraient causés majoritairement par des éléments extérieurs déconnectés de l'activité professionnelle. Voici un panel édifiant des réponses fournies face aux alertes répétées des organisations syndicales.

Des réactions spontanées existent mais elles sont éphémères et vite réprimées car trop isolées.

L'infantilisation constante et le mépris des salariés ne sont plus acceptables.

Les actions concertées des instances représentatives du personnel dénonçant la dégradation continue des conditions de travail n'ont à ce jour rencontré que dédain et indifférence. L'employeur se contente de gérer, au coup par coup, les situations individuelles de détresse.

Aujourd'hui, chacun d'entre nous doit sortir de son isolement et prendre ses responsabilités.

Nous, organisations syndicales, sommes convaincues qu'il est possible d'inverser le cours des choses avec votre appui et votre détermination .

« C'est cela réussir ensemble »

FACE AU MÉPRIS, PASSONS TOUS ENSEMBLE À L'OFFENSIVE